

**DEMANDE DE BRANCHEMENT ET DE DEVERSEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

**-- Identification --**

Mr ou Mme Nom - Prénom : .....

Date et lieu de naissance (pour les particuliers) : ...../...../.....

N° de Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° de Téléphone portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Adresse e-mail : .....

En qualité de (propriétaire, promoteur, EPT, établissements public, etc....).....

*(en cas de mandat, la demande sera accompagnée obligatoirement de la procuration du propriétaire)*

Pour le compte de : .....

*(personne physique ou morale à laquelle sera délivrée l'autorisation de raccordement et de déversement, si différent de celui indiqué ci-dessus)*

Adresse : .....

Code Postal : .....Ville : .....

**-- Renseignements sur le(s) bien(s) à raccorder --**

Type de bien(s) : pavillon - immeuble collectif - local d'activité - base de vie - autre (précisez) : .....

Adresse : .....

Construction neuve  N° du permis de construire : .....

Construction ancienne  Fosse septique : OUI  NON

A usage d'habitation  Nombre de logements ou de pavillons : .....

A usage industriel, commercial, de bureaux  Surface de plancher (m2) : .....

**-- Renseignements sur les rejets à déverser --**

Eaux usées  Eaux industrielles  Eaux pluviales \*  Eaux claires (nappes)

*(\* après mise en oeuvre de toute solution susceptible de limiter et réguler les apports pluviaux)*

Surface du projet (m2) : .....

**-- Pièces à fournir --**

**Le pétitionnaire devra compléter la présente demande de raccordement et de déversement en fournissant impérativement les pièces suivantes :**

- une copie recto verso de la carte d'identité lisible pour les personnes physiques ou un extrait KBIS pour les sociétés ;
- une copie de l'arrêté du permis de construire délivré par la commune ;
- un plan d'ensemble du/des bien(s) à raccorder ;
- un plan détaillé et côté, des installations à raccorder à l'égout (pentes et dimensions des canalisations d'évacuation), plan sur lequel sera précisé la sortie des écoulements en provenance des immeubles, en limite de propriété, par l'implantation d'un regard de branchement avec l'indication de profondeur ;
- copie du bon de commande (numéro d'engagement et code service) pour les établissements publics.

**Pour une surface > à 1000m2, veuillez fournir en sus les documents ci-dessous :**

- Une notice de gestion des eaux pluviales comprenant le débit de rejet autorisé, le volume calculé et les différents dispositifs de stockage prévus ;
- Un plan d'assainissement relatif aux eaux pluviales indiquant les emplacements des dispositifs de régulation

**-- Renseignements complémentaires à fournir par les sociétés --**

Raison sociale : ..... N° Siret : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Nom et prénom de la personne physique ou morale qui aura à s'acquitter du paiement des travaux :

*(si différent de celui indiqué ci-dessus)*

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**-- Informations complémentaires --**

Toute demande formulée au moyen d'un imprimé de type différent, sera considérée comme nulle ; toute modification apportée au texte de la présente demande aura pour effet d'annuler celle-ci.

Tout rejet industriel non autorisé dans un délai de deux mois suivant une demande est réputé non autorisé, toute demande de raccordement et de branchement complémentaire peut être obtenue soit :

- par courrier : Hôtel du département - DEA/SEER - 93006 Bobigny Cedex ;

- par téléphone : 01 43 93 65 00 (du lundi au vendredi de 9h à 12h) ;

- par mail : [branchementneuf@seinesaintdenis.fr](mailto:branchementneuf@seinesaintdenis.fr)

**-- Engagements du pétitionnaire --**

Le pétitionnaire s'engage à se conformer au règlement d'assainissement départemental et à verser à la première demande de l'administration :

- la participation financière prévue aux articles L.1331-7, L.1331-7-1 et L.1331-10 du code de la santé publique pour le financement de l'assainissement collectif. Pour les raccordements de 2024, le montant de cette participation est de 960,09€ jusqu'à 100m<sup>2</sup> de surface de plancher puis au-delà de 9,60€ le m<sup>2</sup>.

- le montant de la dépense faite pour l'exécution des travaux de raccordement au réseau d'assainissement, réalisés par le service d'assainissement, dans sa partie publique en application de l'article L.1331-1 du code de la santé publique.

---

Fait le : .....

Signature et/ou cachet du pétitionnaire

Cadre réservé au SEER

Cette demande est à transmettre à : Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis - DEA/SEER - 93006 Bobigny cedex ou [branchementneuf@seinsaintdenis.fr](mailto:branchementneuf@seinsaintdenis.fr)

**-- Utilisation des données fournies --**

Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles, je vous informe que l'ensemble des renseignements transmis sont enregistrés pour le traitement du dossier et à des fins statistiques.